

# WATERMATIC®

## VD500

POMPE DE RELEVAGE POUR USAGE INTENSIF



**watermatic.fr**

Setma Europe, Z.I. Athelia III - Voie Antiope - 13600 La Ciotat Cedex - France  
Tél. : 04 42 71 56 00 - Fax : 04 42 71 51 00 - info@watermatic.fr

  
FABRICATION FRANÇAISE

<b>I. Informations de sécurité .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Dimensions produit .....</b>	<b>6</b>
<b>III. Données techniques .....</b>	<b>7</b>
<b>IV. Installation.....</b>	<b>8</b>

## AVERTISSEMENT

Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et l'entretien par l'utilisateur ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.

### RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE

L'appareil doit être installé de façon telle que la fiche de prise de courant soit accessible.

Le circuit d'alimentation de votre prise doit être relié à la terre (classe I) et protégé par un disjoncteur différentiel haute sensibilité (30 mA).


Cette prise doit servir exclusivement à l'alimentation de l'appareil.

Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.

## I. INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

### 1. SÉCURITÉ

#### 1.1 IDENTIFICATIONS DES AVERTISSEMENTS

Signification	
<b>DANGER</b>	Ce terme définit un danger à risques élevés pouvant conduire à la mort ou à une blessure grave s'il n'est pas évité.
<b>AVERTISSEMENT</b>	Ce terme définit un danger à risques moyens pouvant conduire à des blessures mineures à graves s'il n'est pas évité.
<b>ATTENTION</b>	Ce terme définit un danger à risques faibles pouvant conduire à des blessures mineures s'il n'est pas évité.
<b>AVIS</b>	Ce terme caractérise des dangers pour la machine et son bon fonctionnement.
	Avertissement concernant un danger d'ordre général. Le danger est précisé par des indications fournies dans le tableau.

Signification	
	Avertissement concernant des dangers inhérents à la tension électrique et donne des informations sur la protection contre la tension électrique.

#### 1.2 GÉNÉRALITÉS

La présente notice de service et de montage comporte des instructions importantes à respecter lors de la mise en place, du fonctionnement et de l'entretien de la station de relevage **VD500**. L'observation de ces instructions est le garant d'un fonctionnement sûr et empêche des dommages corporels et matériels. Veillez à respecter les consignes de sécurité de tous les paragraphes.

Avant la mise en place et la mise en service de la station de relevage le personnel qualifié/l'exploitant concerné doit lire et bien comprendre l'ensemble de la présente notice.

#### 1.3 UTILISATION CONFORME

Utiliser la station de relevage uniquement dans les domaines d'application décrits par la présente documentation.

- L'exploitation de la station de relevage doit s'effectuer uniquement en état techniquement irréprochable.
- Ne pas exploiter la station de relevage partiellement assemblée.
- La station de relevage doit pomper uniquement les fluides décrits dans la présente documentation.
- La station de relevage ne doit jamais fonctionner sans fluide pompé.
- Ne jamais dépasser les limites d'utilisation définies dans la documentation.
- La sécurité d'utilisation de la station de relevage n'est assurée qu'en cas d'utilisation conforme (conforme à la présente notice.)

#### 1.4 QUALIFICATION ET FORMATION DU PERSONNEL

Pour la mise en service et la maintenance de cet appareil, veuillez vous référer à la norme d'installation EN 12056-4.

#### 1.5 INSTRUCTIONS DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE MAINTENANCE, D'INSPECTION ET DE MONTAGE

- Toute transformation ou modification de la station annule la garantie.
- Utiliser uniquement des pièces d'origine ou des pièces reconnues par le fabricant. L'utilisation d'autres pièces peut annuler la responsabilité du fabricant pour les dommages en résultant.
- L'exploitant doit veiller à ce que tous les travaux de maintenance, d'inspection et de montage soient exécutés par une personne ayant préalablement étudié la présente notice de service et de montage.

- Avant d'intervenir sur la station, la mettre à l'arrêt et couper l'alimentation électrique.
- Respecter impérativement la procédure de mise à l'arrêt de la station de lavage décrite dans la présente notice de service.
- Les stations de relevage refoulant des fluides nuisibles à la santé doivent être nettoyées. Avant la remise en service, respecter les consignes de mise en service (Voir **5. Mise en service**)
- Tenir les personnes non autorisées (par exemple des enfants) à l'écart de la station de relevage.
- Respecter l'ensemble des consignes de sécurité et instructions de la présente notice de service et de montage.

La présente notice de service doit toujours être disponible sur le site afin qu'elle puisse être consultée par le personnel qualifié et l'exploitant. La présente notice de service doit être conservée par l'exploitant.

## 1.6 CONSÉQUENCES ET RISQUES EN CAS DE NON-RESPECT DE LA NOTICE DE SERVICE

Le non-respect de la présente notice de service et de montage donne lieu à la perte des droits à la garantie et aux dommages et intérêts.

## 2. TRANSPORT, STOCKAGE, RETOUR, ÉLIMINATION

### 2.1 CONTRÔLE À LA RÉCEPTION

- Lors de la prise en charge de la marchandise, contrôler l'état du conditionnement de la station de relevage.
- En cas de détérioration, constater le dommage exact et informer le revendeur immédiatement par écrit.

### 2.2 TRANSPORT

DANGER	
	<b>Chute de la station de relevage.</b>
	Risque de blessure par la chute de la station de relevage!
	⇒ Respecter les poids indiqués.
	⇒ Ne jamais suspendre la station de relevage par le câble électrique.
	⇒ Utiliser des moyens de transport adéquats.

- Transporter la station de relevage impérativement en position horizontale.
- Utiliser des moyens de transport adéquats. Choisir le moyen de transport approprié selon le tableau des poids.

	Poids brut
<b>VD500</b>	8,1 kg

- Contrôler la station de relevage afin de vérifier l'absence de dommages dus au transport.

### 2.3 STOCKAGE TEMPORAIRE / CONDITIONNEMENT

- Conserver dans un lieu frais, à l'abri de la lumière, sec et protégé du gel.
- La station doit être maintenue à l'horizontale.
- Dans le cas de mise en service après une période de stockage prolongée, prendre les précautions suivantes pour assurer l'installation de la station de relevage:

AVIS	
	<b>Orifices et points de jonction humides, encrassés ou endommagés.</b>
	Fuites ou endommagement de la pompe domestique! ⇒ Dégager les orifices obturés de la station de relevage au moment de l'installation.

## 2.4 ÉLIMINATION EN FIN DE VIE



Ce produit doit être remis en fin de vie à un point de collecte dédié. Il ne peut être traité comme un déchet ménager.

Informez-vous auprès de la municipalité au sujet de l'endroit où déposer l'ancien appareil pour qu'il puisse être recyclé ou détruite

## 3. DESCRIPTION

### 3.1 APPLICATION

VD500 est une station de relevage conçue pour évacuer les eaux grises provenant d'éviers, de machines à laver, de lave-vaisselle, de douches ou baignoires. VD500 peut pomper des eaux chaudes.

L'appareil bénéficie d'un haut niveau de performance, de sécurité et fiabilité dans la mesure où toutes les règles d'installation et d'entretien décrites dans cette notice sont scrupuleusement respectées et que la pose est effectuée dans les règles techniques de l'art.

#### Limites d'application :

Les liquides et substances suivants sont interdits :

- matières solides, matières fibreuses, goudron, sable, ciment, cendres, papier grossier, lingettes jetables, carton, débris, déchets, abats, graisses, huiles,
- les eaux usées comportant des matières fécales (eaux-vannes),
- les eaux usées comportant des substances nocives, par exemple eaux grasses non traitées provenant de restaurants. Celles-ci requièrent impérativement l'installation d'un séparateur de graisse conformément à la norme EN 1825,
- les eaux de pluie.

Ne pas jeter dans les appareils sanitaires raccordés au VD500 des produits chimiques concentrés (acides, solvants, base, oxydants, réducteurs etc...) Seule l'évacuation de produits dilués, suivie d'un rinçage à l'eau claire, peut être admise exceptionnellement.

### 3.2 PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

VD500 contient une pompe.

### 3.3 DONNÉES TECHNIQUES

	VD500
Type	Cuve 9
Évacuation verticale maximale	8 m
Tension	220-240 V
Fréquence	50-60 Hz
Puissance absorbée maximale	610 W
Intensité absorbée maximale	2,7 A
Classe électrique	I
Indice Protection	IP 44
Température max. autorisée 30 min	90 °C
Poids brut	8,1 kg

## 4. INSTALLATION

L'installation du VD500 doit être effectuée dans le respect des règles techniques de l'art et des normes EN 12056-4. La mise en service et la maintenance de cet appareil doivent être effectuées dans le respect des règles définies dans la notice

### 4.1 RÉGLEMENTATION

Le lieu où sera installé VD500 doit être de dimension suffisante pour aménager un espace de travail de 600 mm minimum autour et au-dessus de l'appareil de façon à faciliter une maintenance éventuelle. Ce local doit être éclairé, suffisamment ventilé, non immergeable et protégé contre le gel.

Des vannes d'isolement (non fournies) doivent être installées sur les entrées d'effluents ainsi que sur la conduite d'évacuation.

Cette conduite d'évacuation doit être conçue pour éviter tout reflux des égouts. Grâce à l'installation d'une boucle anti-retour située au dessus du niveau de reflux, le reflux est évité.

**Remarque : Sauf indications locales contraires, le niveau de reflux correspond au niveau de la voirie (routes, trottoirs...).**

La station de relevage doit impérativement être ventilée afin que la cuve soit toujours à pression atmosphérique. La ventilation doit être totalement libre et l'air doit circuler dans les 2 sens (pas d'installation de clapet à membrane, ni de VMC).


### 4.2 MISE EN PLACE

Poser la station de relevage à même le sol et la mettre de niveau avec un niveau à bulle.

Afin d'exclure tout risque de flottement de la station de relevage fixer celle-ci au sol à l'aide du kit de fixation fourni.

### 4.3 RACCORDEMENT HYDRAULIQUE

**DANGER**



⇒ La station de relevage ne doit pas servir de point d'appui aux tuyauteries.  
⇒ Étayer les tuyauteries en amont de la station de relevage. Effectuer les raccordements sans contraintes.  
⇒ Compenser la dilatation thermique des tuyauteries par des moyens adéquats.

#### 4.3.1 Entrée


**IMPORTANT**

Le montage de clapets anti-retour et de vannes d'arrêt sur les tuyaux d'entrée est conseillé. Ceux-ci doivent être montés de telle sorte qu'ils n'entravent pas le démontage de la station de relevage.

- Choisir les orifices de raccordement à utiliser.
  - Découper à la scie cloche le bout des bossages correspondants. La tuyauterie doit être étayée dans l'ouvrage.
- Tous les raccords de tuyauteries doivent éviter la propagation du bruit et être flexibles.

#### 4.3.2 Refoulement

**AVIS**



**Installation incorrecte de la tuyauterie de refoulement.**  
Fuites et inondation du local d'installation !  
⇒ La station de relevage ne doit pas servir de point d'appui aux tuyauteries.  
⇒ Ne pas raccorder d'autres tuyauteries d'évacuation à la tuyauterie de refoulement.


Pour prévenir le risque de reflux des eaux du collecteur d'égout, installer la tuyauterie de refoulement en «boucle» de façon à ce que sa base, au point culminant, soit située au-dessus du niveau de reflux.

**Installer une vanne d'arrêt derrière le clapet anti-retour.**

#### 4.3.3 Ventilation

La station de relevage doit impérativement être ventilée afin que la cuve soit toujours à pression atmosphérique. La ventilation doit être totalement libre et l'air doit circuler dans les 2 sens (pas d'installation de clapet à membrane).

**AVIS**




**Ventilation insuffisante.**  
Risque de non fonctionnement de la station de relevage!  
⇒ La ventilation doit rester libre.  
⇒ Ne pas boucher la sortie d'évent.  
⇒ Ne pas installer de clapet d'admission d'air (clapet à membrane).  
⇒ Ne pas raccorder à une VMC (extraction d'air).

### 4.4 RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE




**N'effectuer le branchement électrique qu'une fois les raccordements définitifs terminés.**

**DANGER**



**Travaux de raccordement électrique réalisés par un personnel non qualifié.**  
Danger de mort par choc électrique !  
⇒ L'installation électrique doit correspondre aux normes en vigueur dans le pays.

**AVIS**



**Tension d'alimentation incorrecte.**  
Endommagement de la pompe domestique!  
⇒ La tension d'alimentation ne doit pas différer de plus de 6% de la tension nominale indiquée sur la plaque signalétique.

L'alimentation doit être réalisée en classe 1. L'appareil doit être raccordé à un boîtier de connexion relié à la terre. Le boîtier électrique

doit être protégé par un disjoncteur différentiel haute sensibilité de 30 mA. Ce raccordement doit servir exclusivement à l'alimentation du **VD500**. Si le câble de cet appareil est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant ou son SAV afin d'éviter tout danger.

### 5. MISE EN SERVICE

Une fois les raccordements hydrauliques et électriques effectués, vérifier l'étanchéité des raccordements en laissant couler de l'eau successivement par chaque entrée utilisée.


S'assurer du bon fonctionnement de la pompe.

### 6. UTILISATION

**En cas de coupure de courant, arrêter tout écoulement d'eau sur les appareils reliés au VD500**

Limites d'utilisation

**DANGER**



**Dépassement des pressions et températures limites.**  
⇒ Surface moteur chaude : Ne touchez jamais la surface du boîtier du moteur sans équipement de protection.  
⇒ Fuite de fluide pompé brûlant ou toxique !  
⇒ Respecter les caractéristiques de service indiquées dans la documentation.  
⇒ Éviter un fonctionnement de la pompe vanne fermée.  
⇒ Éviter impérativement la marche à sec, sans fluide pompé.

En fonctionnement, respecter les paramètres et valeurs suivants:

Paramètre	Valeur
Débit	Ne pas dépasser (tous appareils confondus) pour le débit entrant 80% du débit indiqué sur la courbe (voir notice jointe)
Température max. autorisée du fluide	90°C pendant 30 min
Température ambiante max.	50°C
pH	4-10

### 7. INSPECTION ET ENTRETIEN



**DÉBRANCHER LA STATION AVANT TOUTE INTERVENTION!**

#### 7.1 INSPECTION

Le bon fonctionnement des stations de relevage d'effluents doit être contrôlé par l'exploitant une fois par mois en observant au moins deux cycles de démarrage.

#### 7.2 ENTRETIEN

La station doit être régulièrement entretenue. Nous conseillons des intervalles ne doivent pas dépasser :

- 1/4 année pour les pompes installées dans des sites commerciaux et industriels,
- 1/2 année pour les pompes pour immeubles collectifs,
- 1 année pour les pompes pour maisons individuelles.

Lors de l'entretien, les travaux suivants doivent être effectués :

- a) contrôler l'étanchéité des points de raccordement en inspectant la périphérie de la pompe et des robinetteries ;
- b) activer les robinets-vanne, contrôler leur facilité de fonctionnement et leur étanchéité (éventuellement régler et graisser) ;
- c) ouvrir et nettoyer le dispositif anti-retour ; contrôler le positionnement et le clapet, contrôler le fonctionnement ;
- d) nettoyer le dispositif de pompage et les conduites directement raccordées ; contrôler les turbines ;
- e) nettoyage de l'intérieur du réservoir et des tubes plongeurs ;
- f) contrôle visuel de la partie électrique de la pompe

Les travaux d'entretien finis, la station de relevage est remise en service après avoir effectué un essai conformément

Concernant l'entretien, il faut établir un compte rendu en indiquant tous les travaux effectués et toutes les données essentielles.

Si des non-conformités ont été constatées, et qui ne peuvent être résolues, la personne chargée des travaux d'entretien doit en informer immédiatement l'utilisateur de la station.

### 7.3 CONTRAT DE MAINTENANCE

Il est conseillé que les utilisateurs établissent un contrat de maintenance pour une vérification et un entretien régulier de l'appareil.

## 8. INTERVENTIONS



DÉBRANCHER LA STATION AVANT TOUTE INTERVENTION!

## 9. CONFORMITÉ AUX NORMES

Cet appareil répond à la norme EN 12050-2 du règlement Produits de Construction ainsi qu'aux directives européennes Basse Tension, Compatibilité Électromagnétique.

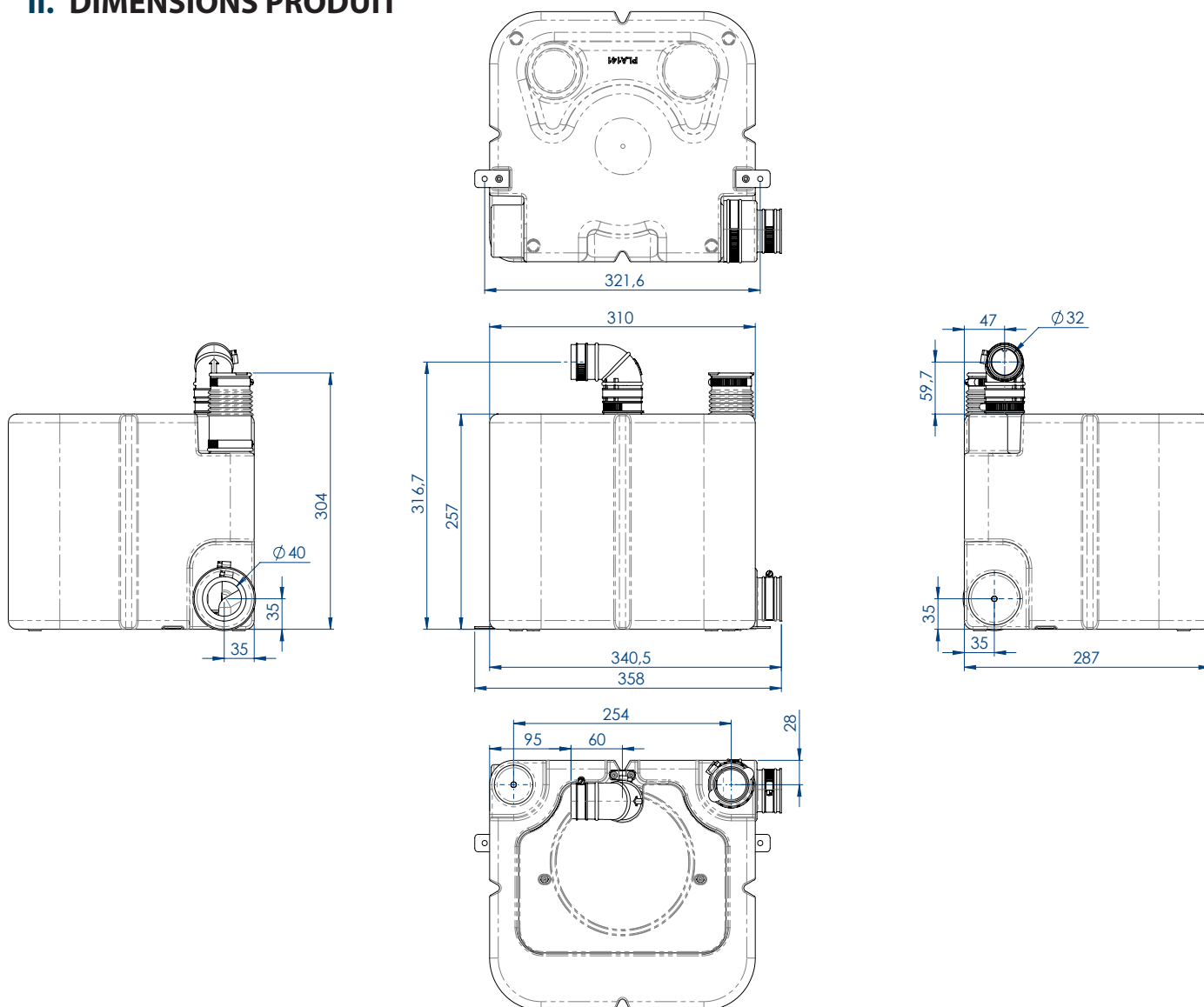
## 10. GARANTIE

L'appareil est garanti deux ans à compter de sa date d'achat sous réserve d'une installation et d'une utilisation conformes à la présente notice.

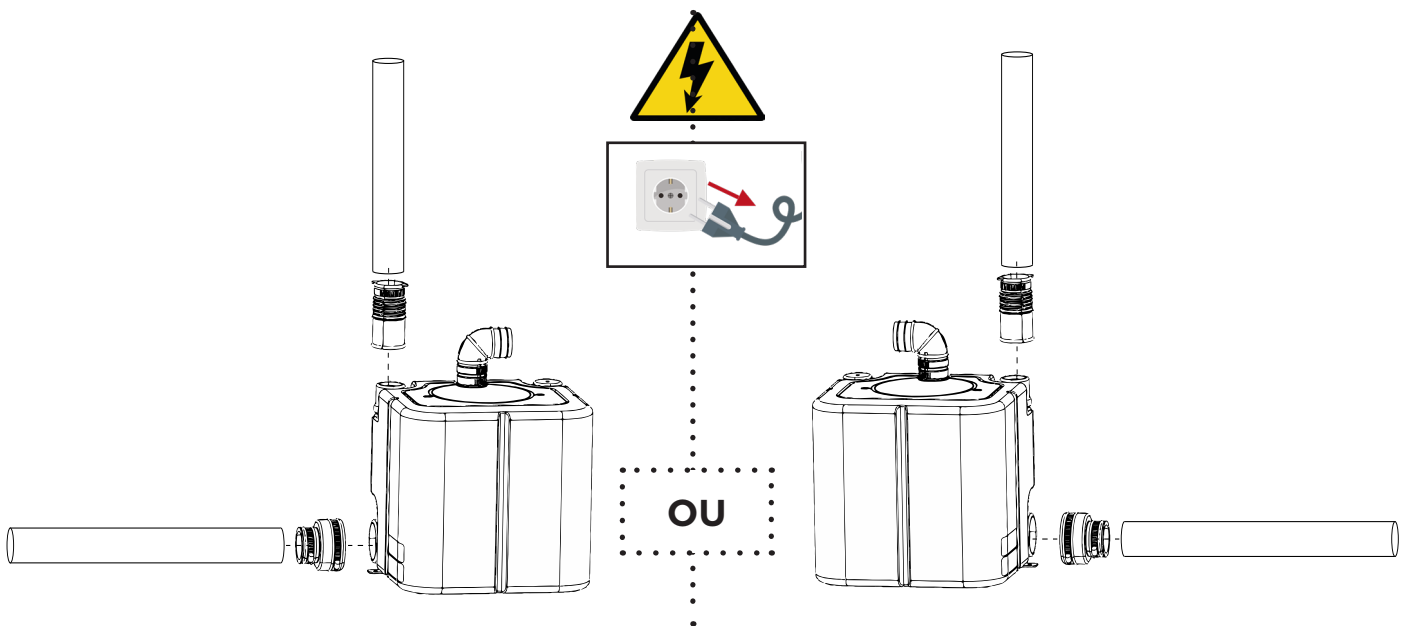
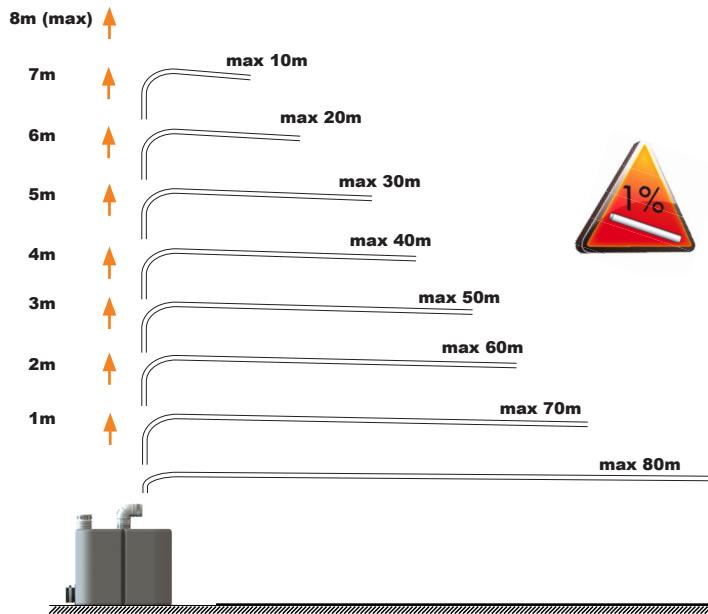
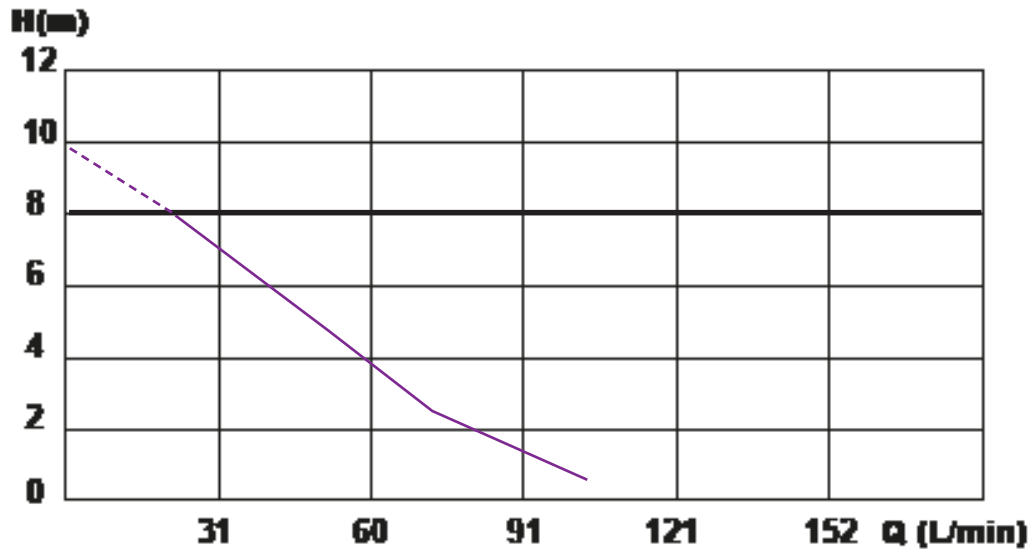


Tout dommage causé à l'appareil par le pompage de corps étrangers tels que coton, tampons périodiques, serviettes hygiéniques, lingettes, produits alimentaires, préservatifs, cheveux, objets en métal, en bois ou en plastique, ou le pompage de liquides tels que solvants ou huiles n'entrerait pas dans le cadre de la garantie.

## II. DIMENSIONS PRODUIT

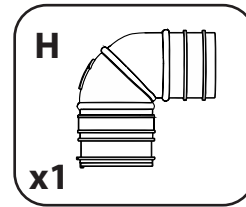
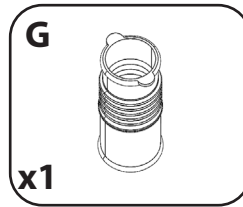
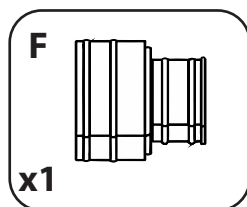
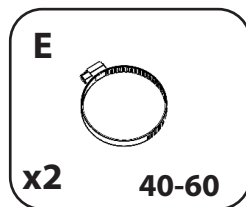
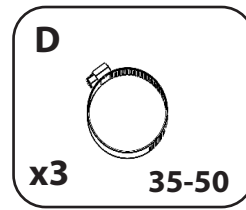
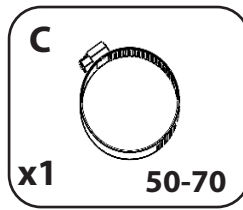
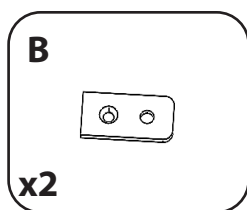
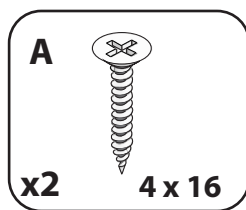


### III. DONNES TECHNIQUES

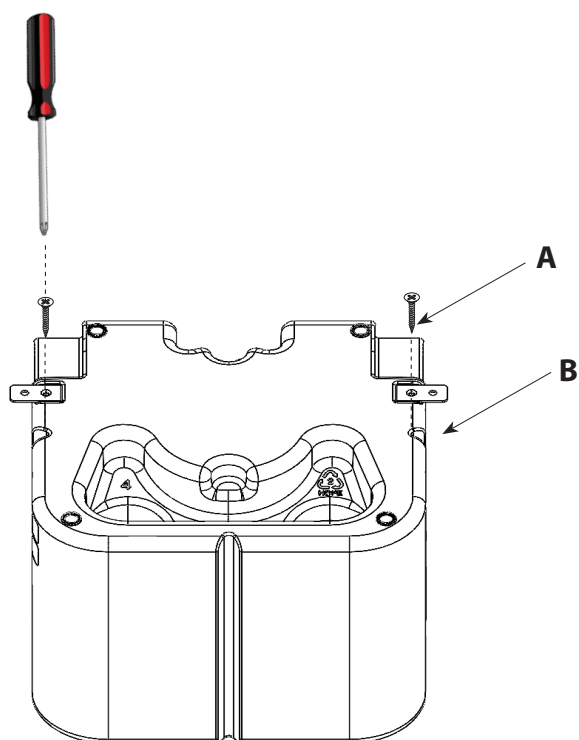


## IV. INSTALLATION

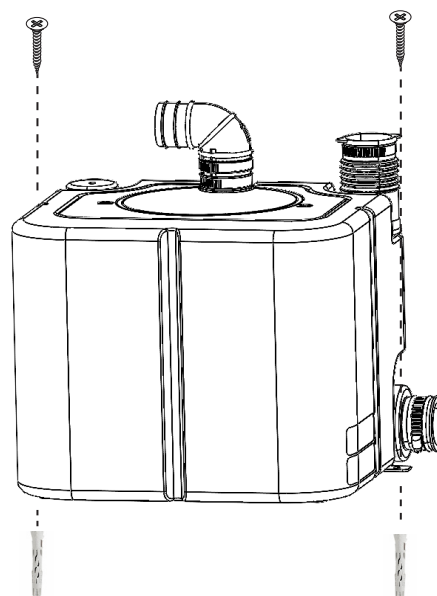
### MATERIEL FOURNI:



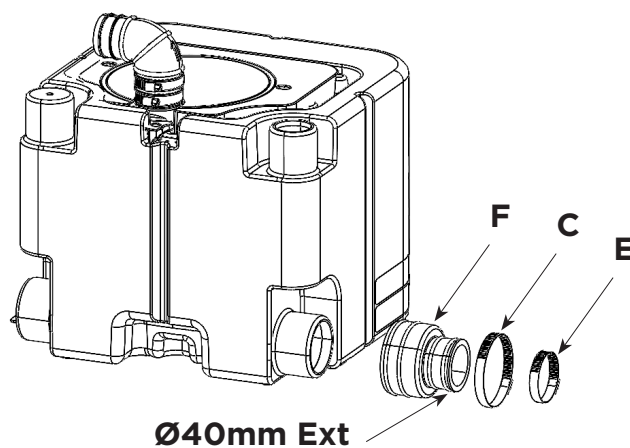
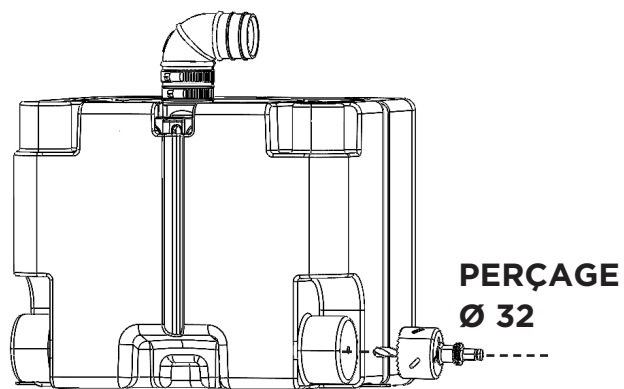
### POSE DES PATTES DE FIXATIONS:



### INSTALLATION AU SOL:

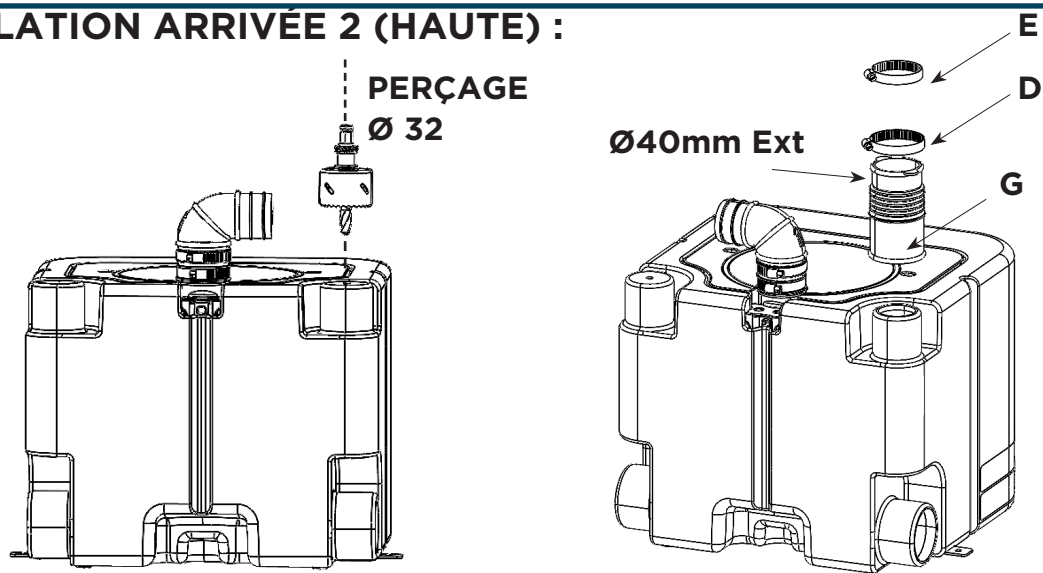


### INSTALLATION ARRIVÉE 1 (BASSE) :

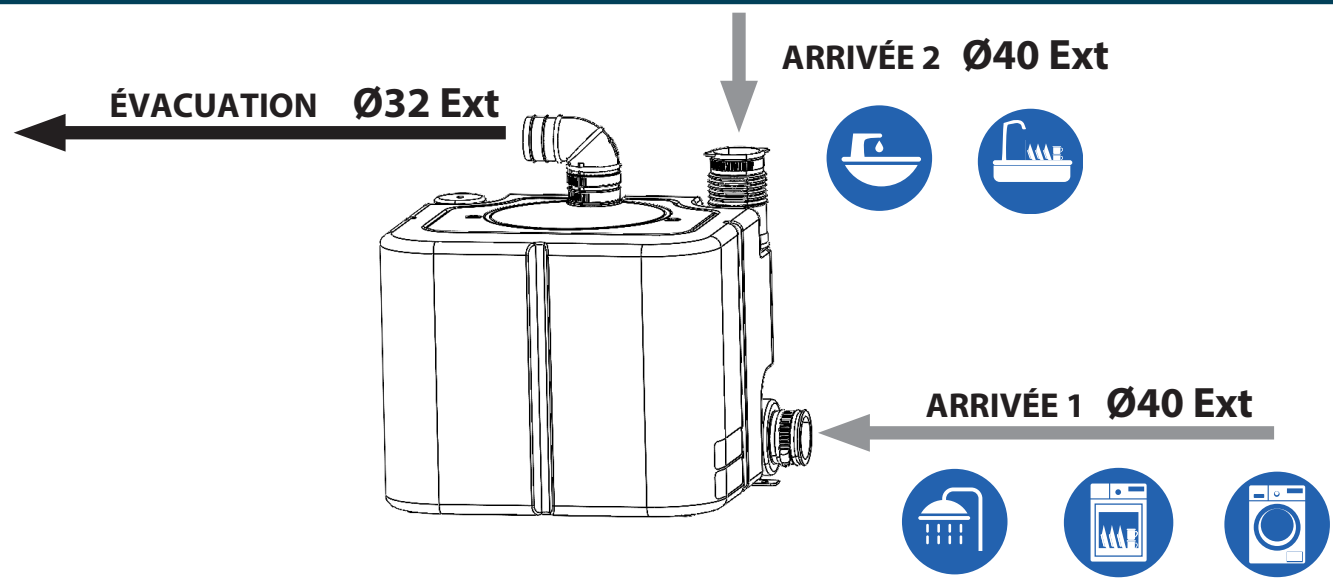
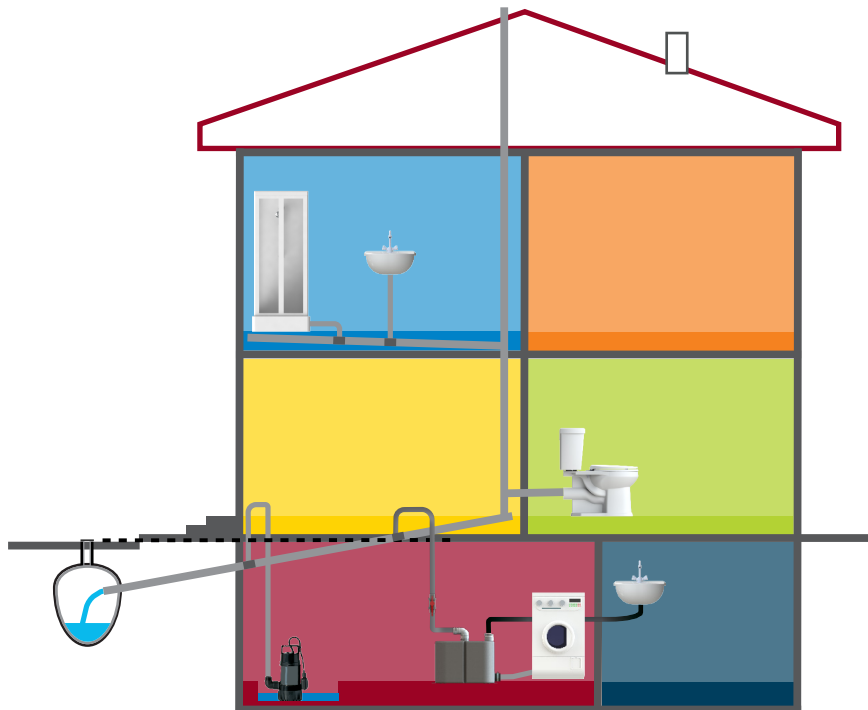


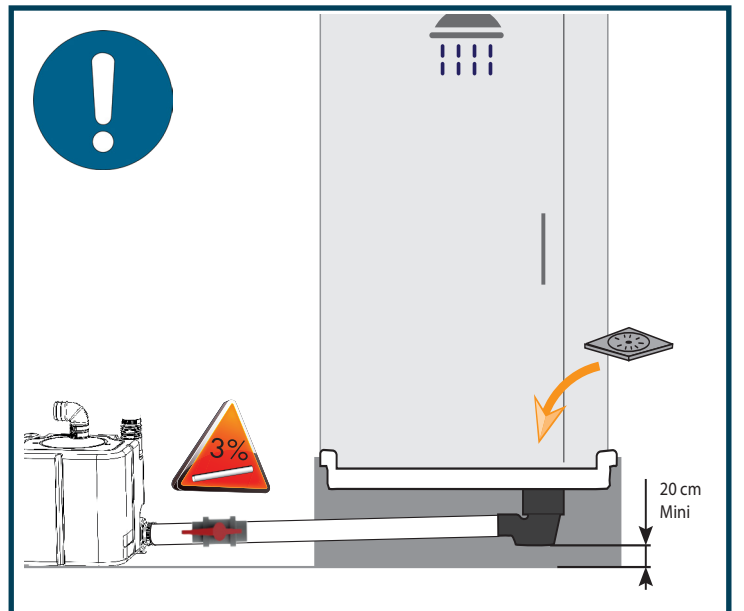
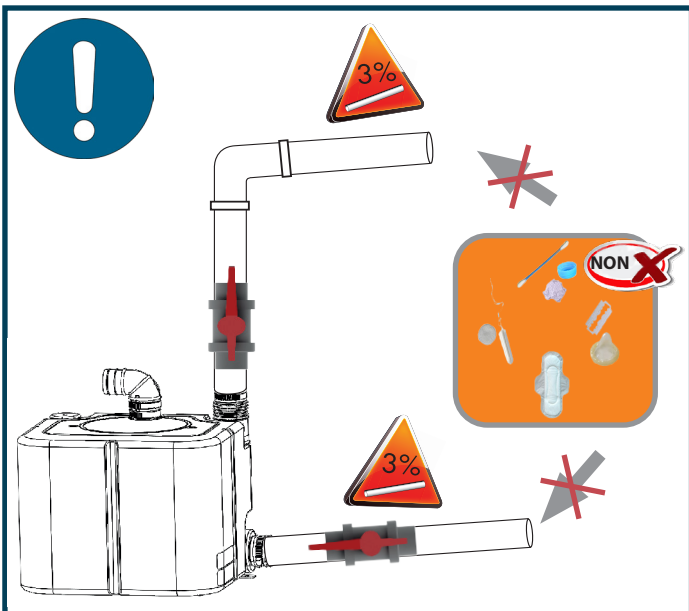
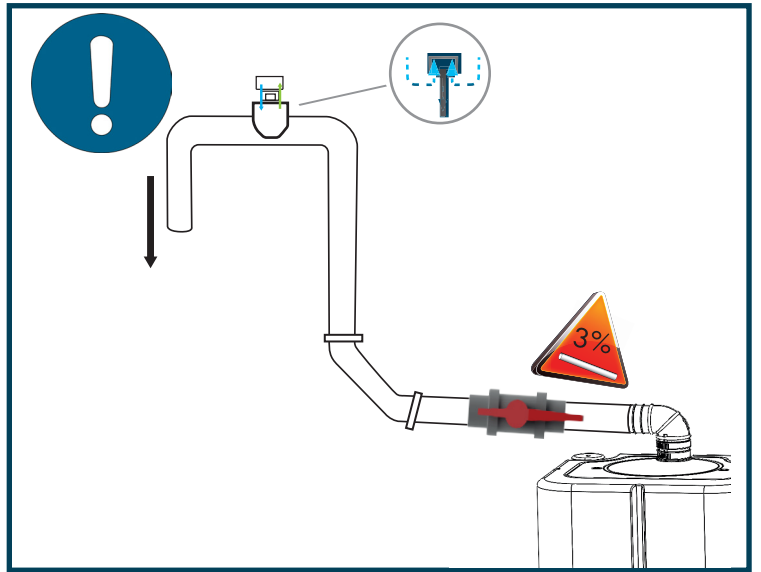
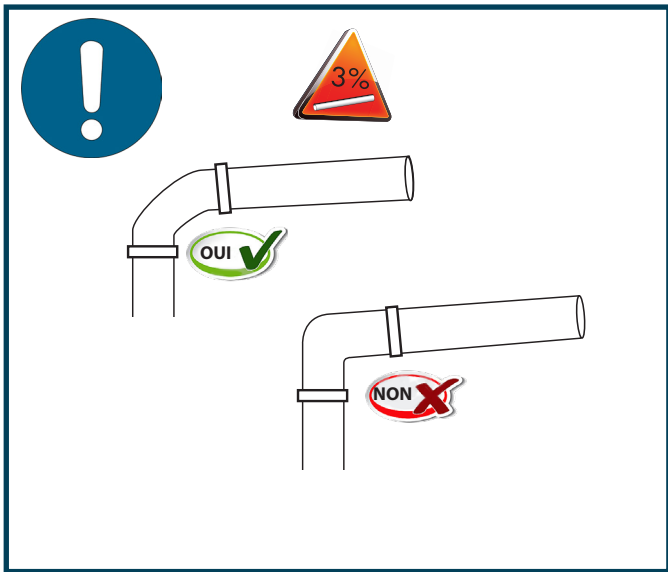
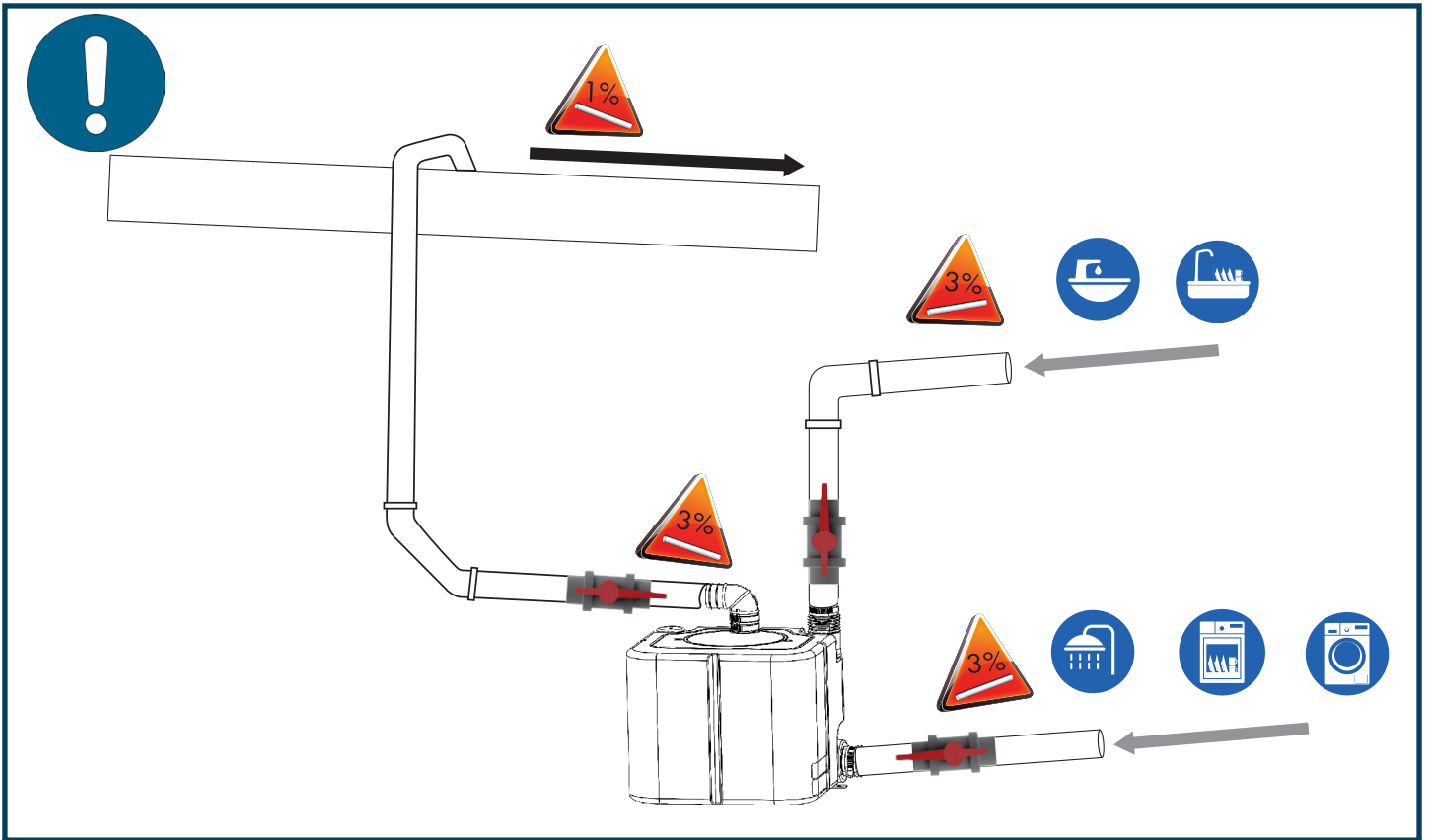


## INSTALLATION ARRIVÉE 2 (HAUTE) :

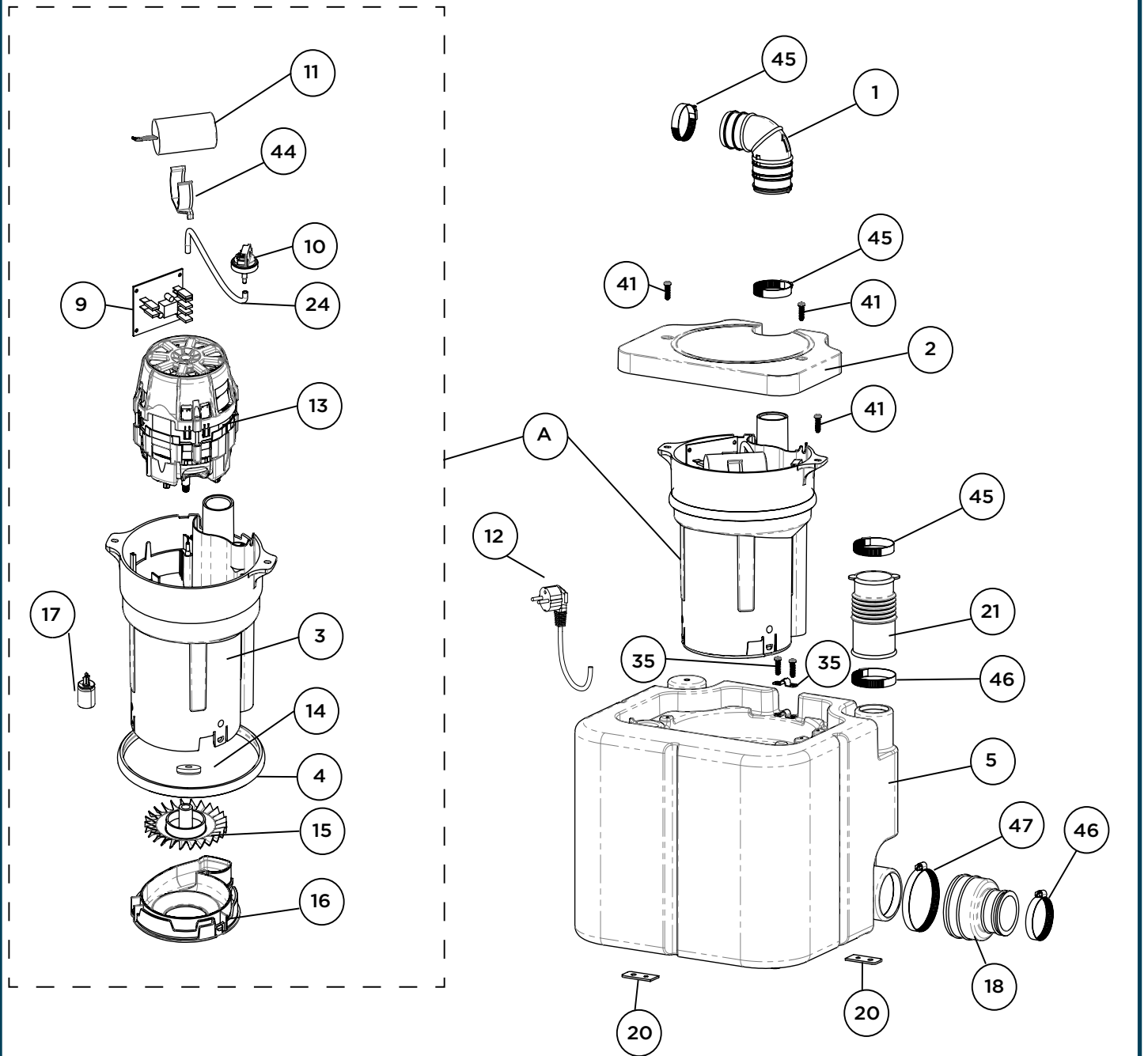


## EXEMPLE D'INSTALLATION





# DESSIN ÉCLATÉ ( EXPLODED DRAWING )



# WATERMATIC®

Broyeurs WC et Pompes de relevage



## Service Après Vente

[sav@watermatic.fr](mailto:sav@watermatic.fr)



04 42 71 30 70

### SERVICE APRÈS-VENTE

Un réseau de **96 stations S.A.V** agréées

### SERVICE TECHNIQUE

**70 stations, 3 techniciens**, basés en France,  
à votre écoute

### E-BOUTIQUE DE PIÈCES DÉTACHÉES

Commande sur notre site, envoi sous **48h chrono**

### GARANTIE -GAGNER DU TEMPS :

l'enregistrement de garantie se fait en quelques clics sur notre site !

[watermatic.fr](https://www.watermatic.fr)

\* Enregistrement à réaliser dans un délai de 3 mois après installation du produit.  
La garantie ne sera effective que sous certaines conditions d'installation, d'entretien et d'utilisation.

**60**  
ANS  
1963 - 2023  
**WATERMATIC®**



CONCEPTION ET FABRICATION  
**LA CIOTAT (13)**



FABRICATION FRANÇAISE